



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur
la structure fédérative :

ELLUG

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université Stendhal, Grenoble

Mai 2010



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur
la structure fédérative :
ELLUG
sous tutelle des
établissements et organismes :
Université Stendhal, Grenoble

Le Président
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Mai 2010



Fédération

Nom de la fédération : ELLUG

Label demandé :

N° si renouvellement : ELLUG

Nom du directeur : M. Daniel LANCON

Membres du comité d'experts

Président :

M. Jacques DUPONT, Université de Versailles-Saint-Quentin

Experts :

M. Jean-Louis DUFAYS, Université Catholique de Louvain

M. Xavier GARNIER, Université Paris 3

Mme Joëlle GLEIZE, Université de Provence

M. Carlos LEVY, Université Paris 4

M. Michel MAGNIEN, Université Paris 3

Mme Idelette MUZART-FONSECA DOS SANTOS, Université Paris 10

M. Franck NEVEU, Université de Caen

Mme Evangelia STEAD, Université de Reims

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Pierre GLAUDES

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles :

M. Jean MAURICE, au titre du CNU

Mme Lise DUMASY, Présidente de l'Université Stendhal



Rapport

1 • Introduction

- Déroulement de l'évaluation :

L'examen de ce projet a été ajouté sur place au programme de la visite, avec l'accord du comité, le 10 février en fin de journée. L'expertise relativement rapide qu'on lira ci-après reflète donc les circonstances un peu inhabituelles dans lesquelles le comité a pu prendre connaissance du dossier et entendre la présentation, au demeurant excellente, qui en a été faite par le responsable de la structure.

- Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité :

Cette structure existe depuis 1978 (ELLUG étant un acronyme qui désigne les « Editions littéraires et linguistique de l'Université de Grenoble »). Cette structure a, selon son directeur, un budget annuel « non consolidé » de 97000 euros, dont une partie provient de la dotation ministérielle dans le cadre d'un PPF pendant le dernier contrat quadriennal, l'autre des recettes propres et d'occasionnelles subventions régionales. 150 ouvrages sont inscrits au catalogue. Cette structure implique désormais 10 centres de recherche de l'université de Grenoble, couvrant des champs divers : littérature française et lettres anciennes, littératures, langues et cultures étrangères, étude de l'imaginaire, didactique de la littérature, communication, sciences du langage, arts du spectacle.

- Equipe de Direction :

Directeur : M. Lançon, appuyé par un comité éditorial, les directeurs de collections (8) et de revues (12), et par une responsable administrative, chargée des publications et de leur diffusion.

- Effectifs de l'unité (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

Effectifs propres à la structure (personnels affectés spécifiquement à la structure fédérative à la date du dépôt du dossier à l'AERES): 5 personnes : 1 responsable administrative, 2 graphistes, 2 personnels administratifs.

2 • Appréciation sur la structure fédérative

- Avis global :

Il s'agit d'une vraie structure fédérative, régie par une charte des éditions qui définit avec clarté les rôles et les responsabilités. Les revues sont déjà ou seront bientôt dotées d'un comité de lecture. Les auteurs publiés sont majoritairement extérieurs (35 auteurs extérieurs sur 54 publications entre 2006 et 2009), et les ouvrages proposés par des chercheurs grenoblois font l'objet de deux rapports préalables, confiés à des collègues extérieurs. Les équipes de recherche ne fournissent pas d'aide à la publication, ce qui paraît une politique saine, d'un point de vue déontologique. Divers choix opérationnels semblent justifiés, en particulier le maintien d'un certain équilibre entre les supports papier et informatisé, quand il s'agit de livres de référence. Le contenu des revues est destiné à migrer en ligne au bout de 18 mois, en préservant l'accès à ces publications de façon plus commode et plus efficiente que d'éventuels retirages à la demande. On notera l'existence de 5 revues déjà accessibles sous forme électronique, à partir d'un portail. On peut enfin souligner que cette structure tend de plus en plus nettement à assurer une fonction transversale et à développer une visée pluridisciplinaire pour



l'ensemble du champ des sciences humaines. Le développement de collaborations régionales (notamment avec les P.U. de Lyon et celles de Saint-Etienne) est aussi en cours.

- **Points forts et opportunités :**

- Incontestable dynamisme de la gestion.
- Perception claire des enjeux, tant en termes de politique scientifique que de diffusion.
- Une visibilité qui ne peut que s'améliorer grâce à diverses initiatives aux niveaux local et régional, grâce aussi à une utilisation intelligente des ressources électroniques (refonte d'un site obsolète, diffusion des informations éditoriales par « newsletter », contrat passé avec Google, permettant la consultation partielle du contenu des ouvrages, utilisation du portail de Revues.org).
- Une ligne du catalogue considérera les thèses comme des livres virtuels, ce qui s'accompagnera d'une aide à la réécriture.
- Un projet de livres numériques, une participation envisagée à un projet de « podcast » porté par le PRES Grenoble Université, tout cela montre que les évolutions technologiques du temps sont saisies dans tout leur potentiel, au lieu d'être subies à contrecœur.

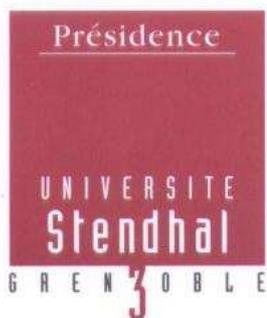
- **Points faibles et risques :**

- Une multiplication peut-être excessive des collections, qui nuit à la lisibilité du catalogue ; il conviendrait aussi, pour améliorer cette lisibilité, de poursuivre la réduction du nombre de volumes hors collections. Un resserrement et une clarification du catalogue semblent donc souhaitables.
- La gestion — fort honorable — pourrait s'améliorer encore. La part du chiffre d'affaires (ou plus précisément celle des rentrées issues de la vente des publications) n'apparaît pas clairement dans le budget global (tel qu'il a été communiqué au comité dans l'annexe 5 du dossier), ce qui n'a pas permis de vérifier le chiffre (avancé oralement par le directeur pendant sa présentation) de 50% du susdit budget (sauf erreur).
- Dans la même perspective, il conviendrait de fournir une estimation chiffrée, même approximative, de la part de financement indirect d'ELLUG par l'université Stendhal (moyens alloués en personnels et en locaux). Le coût réel de cette structure serait ainsi plus aisé à appréhender.
- La question de l'articulation avec les Presses Universitaires de Grenoble se pose dans le cadre de la restructuration du pôle universitaire grenoblois.

- **Recommandations :**

Elles découlent de ce qui vient d'être écrit :

- Une plus grande clarté dans la présentation des données chiffrées contribuerait sans doute à un pilotage encore plus rigoureux de la gestion.
- Il serait par ailleurs prudent de diversifier les sources de financement, dans la perspective du PRES grenoblois, et éventuellement de poursuivre une politique plus systématique de co-édition avec Lyon et Saint-Etienne, voire avec d'autres presses universitaires.
- Et une réorganisation des collections éviterait peut-être une dispersion thématique qui pourrait devenir excessive.



Lise DUMASY
Présidente de l'Université Stendhal

à

Monsieur le Président de l'AERES
Section des unités de recherche
20, rue de Varenne

75002 PARIS

Saint Martin d'Hères, le 27 avril 2010

N.Ref: LD/CJ n° 0137.10 PRE

Monsieur le Président,

Veillez trouver ci-joint la réponse du directeur des ELLUG à l'évaluation de l'AERES.

Je m'y associe pleinement, ainsi qu'aux remerciements adressés aux experts du comité de visite pour la qualité de leur travail.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations les plus distinguées.

Lise DUMASY,

Éléments de réponse et complément d'information concernant le rapport de l'AERES sur la structure fédérative ELLUG - Université Stendhal

Nous remercions le comité d'experts de l'attention qu'il a portée à nos éditions. Nous avons peu d'observations à formuler sur le rapport communiqué. Celui-ci exprime des remarques fondées et pertinentes ainsi que des recommandations judicieuses. Aussi les commentaires ci-dessous reviendront-ils uniquement sur certains points.

1) *Évaluation (revues et ouvrages) :*

Concernant la seconde partie du rapport (Avis global), nous précisons qu'une réunion, qui s'est tenue en juin 2009 avec tous les directeurs de revue, a permis de clarifier la typologie des différents types de comités qui existaient alors. Nous sommes parvenus à une position commune sur le fait que le *comité de lecture*, à géométrie variable, était constitué de lecteurs ou d'experts extérieurs susceptibles de pratiquer les évaluations des numéros en projet, et qu'un *comité scientifique* déterminait les orientations de la revue et exerçait un rôle de parrainage en lien étroit avec les responsables de collections et de revues. Les pratiques, en matière d'évaluation, tendent à se généraliser soit sous la forme d'expertise de l'ensemble du volume, soit de chacun des articles. Les évaluations en « double aveugle », vivement recommandées par la direction des ELLUG, sont déjà pratiquées par plusieurs revues.

Ajoutons qu'un rapport est demandé à deux experts, non seulement pour les ouvrages proposés par des auteurs grenoblois, mais pour tous les projets.

2) *Les collections :*

Le rapport fait état d'un nombre important des collections. Nous précisons que parmi les 10 collections existantes, une est désormais fermée (« L'Écosse en questions ») et une autre doit plutôt être considérée comme une série pluriannuelle (« Des Princes »). Parmi les nouvelles, « Didaskein » et « Paroles, Gestes, Langages » permettront de regrouper de façon cohérente des ouvrages en linguistique qui, avant, paraissaient hors collection et ainsi de réaffirmer un élément de notre identité (mise en avant dans le titre de nos éditions). Quant aux collections à venir « ELLUG-SH » et « Italie plurielle », elles sont construites en partenariat avec d'autres établissements du site, préfigurant un pôle éditorial grenoblois.

Nous nous engageons également à revoir les intitulés et la présentation de nos catalogues (électronique et papier) afin de gagner en lisibilité.

Quant aux volumes publiés sous la rubrique « hors collection », 15 sur 43 nouveautés publiées au cours des 5 dernières années, l'effort pour réduire ce nombre sera intensifié en privilégiant précisément les publications dans les collections et en renvoyant les autres projets vers les presses d'universités travaillant dans les domaines concernés.

3) *Budget et fonctionnement :*

Nous pouvons apporter des clarifications sur le chiffre d'affaire comme demandé. Le budget des ELLUG s'élève actuellement à 97 325 € constitué de

- 37 625 € de dotation ministérielle (soit 45 000 € moins la TVA)
- 38 560 € de recettes liées à la vente des ouvrages
- 10 140 € de prestations interne (facturation pour les revues)
- 11 000 € de subventions régionales (via l'ARALD) ou autres (CNRS, INRP)

Pour ce qui est de l'estimation chiffrée de la part de financement indirecte des ELLUG par l'université Stendhal, nous avons adopté la position prise par l'ADERES (Association Des Editeurs de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur) : il faut distinguer la part des coûts relevant de la recherche (ce qui est généralement pris en charge par les centres de recherche dans le cas d'un éditeur privé), et les coûts relevant réellement de l'activité d'édition commerciale. D'autre part, compte tenu de la spécificité des ouvrages publiés par les presses d'universités, il est impossible de répercuter les coûts complets sur le prix des ouvrages. Les fiches produits établies chaque année en réponse à l'enquête de la médiatrice de l'édition publique le sont à partir des coûts de fabrication.

Aux ELLUG, les 5 emplois se répartissent de la façon suivante :

- 2,8 (équivalent ETP) relèvent des activités d'édition commerciale soit environ 111 874 €/an
- 2,2 relèvent de la recherche (diffusion / valorisation) soit environ 103 558 €/an

En ce qui concerne les locaux, les ELLUG occupent environ 125 m² de bureaux. Une estimation des coûts d'utilisation des locaux et services (dépenses en logistique et patrimoine, contrats de maintenance, fluides et consommables, travaux de sécurité, coûts d'aménagements, téléphonie, affranchissement) donne le chiffre de 51 €/m²/an soit un montant annuel de 6 375 € pour les ELLUG. Actuellement, les ELLUG reversent 5 % de leurs recettes à l'université Stendhal soit environ 4000 €/an.

4) Vers la création d'un pôle universitaire grenoblois :

Suite à plusieurs réunions en mai et juin 2009, Bernard Pouyet, ancien président de l'UMPF (Université Pierre Mendès France, Grenoble 2) et membre du Conseil économique et social de Rhône-Alpes a été mandaté par le président du PRES afin de réaliser une étude visant à poser les jalons d'une réflexion devant aboutir à la création d'un « pôle éditorial de l'Université de Grenoble ». Après consultation des différentes structures d'édition du site, il a rédigé un rapport qui a été présenté, en mars 2010, aux membres du PRES.

Ce rapport fait état d'un certain nombre de pistes à explorer, parmi lesquelles les suivantes nous semblent importantes pour l'avenir des ELLUG au sein d'une telle structure : harmonisation des politiques éditoriales et mutualisation des pratiques ; appréhension en commun de l'édition numérique ; refondation de l'appartenance universitaire des PUG (Presses Universitaires de Grenoble) ; reconnaissance d'une compétence éditoriale à l'Université de Grenoble en tant que telle avec mise en place d'une signature unique et d'une politique éditoriale du site .

À Grenoble le 22 avril 2010

Daniel Lançon

Directeur des ELLUG

